

Mise en place d'une prime pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique pour les Franciliens !

La prime d'aide à l'achat sera disponible dès décembre, et donc un mois plus tôt que prévu, pour aider les Franciliens à se déplacer pendant les jours de grève.

Comment en bénéficier ? Achetez un vélo à assistance électrique à partir du 1er décembre et gardez votre facture. Les demandes d'aides pourront être effectuées depuis un site internet d'Île-de-France Mobilités qui sera disponible à partir du mois de février, sur présentation de la preuve d'achat.

An illustration showing two people riding bicycles in a city. On the left, a man in a blue shirt and helmet rides a blue bicycle. On the right, a woman in a dark suit and helmet rides a black bicycle with a brown bag. The background includes stylized buildings, trees, and a traffic light. A dark grey speech bubble on the right contains white text.

**Prime de 500 euros
pour l'achat d'un vélo
à assistance électrique,
au 1^{er} décembre 2019**

Pour s'inscrire et profiter de l'ensemble de ces offres, rendez-vous sur www.veligo-location.fr

The logo for Île de France mobilités, featuring the text "île de France" in blue and "mobilités" in a smaller font below it, accompanied by a blue icon of a person riding a bicycle.